

St Gildas de Rhuys

ETE 2017

bulletin municipal d'informations



Etat civil

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de :

Aimé, Gabriel POISSONNET

Né le 13 mai 2017
Route du Riellec Kérino

Lou Ann, Mathilde, Madeleine, Calypso RAMOND

Née le 14 mai 2017
24 rue des Marins

Baptême civil :

Matthéo, André, Pedro CAMPO

26 mai 2017
Chemin du Charnial

Ses vœux de bonheur à :

Georges GODART et Marie-Thérèse LHOEST

Mariés le 27 décembre 2016
28 Clos de l'Hermine

Grégoire DALMAS et Mathilde BAYLE

Mariés le 29 avril 2017
Chemin de Pen er Pont

Jérôme CONAN et Amanda BARROIS

Mariés le 6 mai 2017
13 rue de Keraudren

Nicolas LE CADET et Aurélie BONNEAU

Mariés le 24 juin 2017
56 route de Tré Drano

William HYNES et Mathilde NGUYÈN

Mariés le 29 juin 2017
69 route du Grand Mont

Gautier HELLY et Carole BOURDET

Mariés le 29 juin 2017
7 Résidence Ker Velin

Olivier LABBE et Laurence GARNIER

Mariés le 7 juillet 2017
Hameau de Gweltas route de Kernolivès

Timothée CHAIGNAUD et Gwénaëlle GUERMEUR

Mariés le 7 juillet 2017
7 place de la Fontaine

Ses sincères condoléances aux familles de :

Marcel SAVONNET, 93 ans

Décédé le 29 mars 2017
Le Croisio

Paul DORSO, 77 ans

Décédé le 15 avril 2017
2 rue du Rackel

Daniel QUÉLO, 71 ans

Décédé le 18 avril 2017
16 rue de Kerdouin

Chantal TROUBOUL, épouse PROUST, 73 ans

Décédée le 3 mai 2017
16 chemin du Grazo

Guy VASSEUR, 88 ans

Décédé le 15 mai 2017
10 rue de Guernevé

Jean-Claude AUBARD, 76 ans

Décédé le 30 mai 2017
44 route de Kernolivès

Yves CHANGEUR, 59 ans

Décédé le 30 mai 2017
1 rue Pierre Messmer

Michel RUFFIN, 77 ans

Décédé le 8 juin 2017
23 Clos de l'Hermine

Jean JAHIER, 69 ans

Décédé le 8 juin 2017
8 route du Pont

Marie SOTTIN, veuve LE NINAN, 87 ans

Décédée le 15 juin 2017
4 chemin du Doriol

Isabelle GUILLEMETTE, 50 ans

Décédée le 28 juin 2017
1 place Keruzen

Jean-Paul PROUST, 77 ans

Décédé le 3 juillet 2017
16 chemin du Grazo

Le mot du Maire



Sommaire :

- Etat civil	2
- Le mot du Maire	3
Vie de la commune :	
- Conseils municipaux	4
- Les commissions	6
- Manifestations	15
- Rétrospective	21
- La parole aux élus minoritaires	23
- Informations diverses	24

Une nouvelle saison estivale se joue actuellement sur notre commune, le soleil sera présent je l'espère, comme il l'a été sur le week-end de l'ascension pour la semaine du Golfe et le jour de la fête de la musique.

Le public n'a pas boudé les animations et expositions, ce sont les meilleurs remerciements pour ceux qui les préparent.

Je voudrais remercier tous ceux qui s'activent souvent dans l'ombre pour leurs actions, ils participent à l'attractivité de notre territoire pour le bonheur de tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été avec vos familles et vos amis.

Votre Maire, Alain LAYEC

Isabelle Guillemette nous a quittés le 28 juin dernier à la suite d'une longue maladie.

Elle aimait son métier qu'elle exerçait avec zèle depuis 1999 à l'accueil de la Mairie de St Gildas de Rhuy.

Elle restera longtemps gravée dans notre mémoire et celles des gildasiens.



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2017

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 février 2017

2- Décisions prises par M. le Maire sur délégation du conseil municipal depuis le 9 février 2017

3- Installation de Mme Dominique Diénis, conseillère municipale en remplacement de M. Daniel van Oost, démissionnaire

Par courrier reçu en mairie le 13 février dernier, M. Daniel van OOST fait part de sa décision de démissionner de son mandat de conseiller municipal.

M. Alain Huger, suivant dans la liste « Saint Gildas de Rhuy Avenir » est sollicité mais ne peut donner suite. La suivante, Mme Dominique Diénis, accepte d'exercer le mandat de conseiller municipal. La séance officialise l'installation de Mme Dominique Diénis en qualité de conseillère municipale.

4- Election aux postes vacants des commissions

La démission de M. Daniel van Oost entraîne la vacance de postes au sein des commissions suivantes. Par vote à bulletin secret, le conseil municipal est invité à élire un nouveau membre.

Commission Urbanisme, Aménagement du Territoire :

Candidats : D. Diénis – V. Le Gallic

Est élue D. Diénis par 16 voix contre 3.

Commission Vie économique, Culture et Tourisme :

Candidate : B. Maillard Est élue : B. Maillard (19 voix)

Commission Travaux et Espaces publics :

Candidats : D. Diénis – V. Le Gallic

Est élue D. Diénis par 17 voix contre 2.

Commission Appel d'offres (membre titulaire) :

Candidats : B. Maillard – V. Le Gallic (F. Pinel a retiré sa candidature)

Est élue B. Maillard par 17 voix contre 2.

Comité de pilotage centre-bourg :

Candidate : D. Diénis

Est élue D. Diénis par 19 voix.

5- Approbation des comptes administratifs de la commune et des budgets annexes 2016

Le conseil municipal approuve l'ensemble des comptes administratifs, présenté par Jocelyne Teurnier-Leclerc, Adjointe aux Finances.

Pour plus de détails, se reporter au chapitre « Vie de la commune- Finances ».

6- Approbation des comptes de gestion 2016

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2016 dressé par le Comptable du Trésor et pour lequel les écritures sont conformes à celles du compte administratif.

7- Affectation des résultats comptables et budgétaires 2016

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats de fonctionnement, pour chaque budget.

8- Vote des subventions 2017 aux associations

Le conseil municipal vote l'attribution des subventions 2017 pour un total de 26 070 €.

9- Vote des taux d'imposition des taxes locales directes pour l'exercice 2017

Le projet de budget primitif est déterminé à partir du maintien des taux d'imposition votés en 2016 : la taxe d'habitation à 9 %, la taxe foncière sur les propriétés bâties à 14,02 % et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 49,87 %.

10- Vote du budget primitif 2017 de la commune et des budgets annexes : port, camping, aménagement du centre-bourg, maison de l'enfance, lotissement communal

11- Opérations comptables entre budgets

Considérant le projet de budget primitif 2017, le conseil municipal approuve à l'unanimité les opérations comptables suivantes entre budgets :

Participation du budget principal au budget du CCAS : 80 000 €,

Avance du budget principal au budget Aménagement centre-bourg : 536 184,98 €,

Avance du budget principal au budget lotissement communal : 14 000,00 €.

12- Demandes de subventions pour les activités sportives et culturelles des collèges

A l'unanimité, le conseil municipal décide de verser une aide au prorata du nombre d'élèves domiciliés à Saint-Gildas-de-Rhuy, sur la base d'une participation inchangée de 35 € par élève, soit 1575 € (21 élèves au Collège de Rhuy, et 24 élèves au Collège Sainte-Marie).

13- Projet d'acquisition par M et Mme Oliveux du terrain et du bâtiment abritant le restaurant « le Vert d'O »

Le conseil municipal approuve la cession de ce bien à M. et Mme Oliveux au prix de 250 000 € (Lot 1) et de 140 000 € (Lot 2)

14- Projet de bergerie chemin du Bocéno

M. Pascal Le Luel, propriétaire de la parcelle (E n° 876 de 1125 m²) située chemin du Bocéno a déposé une demande de permis de construire pour une bergerie et une construction d'un bâtiment pour l'élevage d'environ 70 brebis.

La délivrance du permis de construire ne sera possible qu'après l'accord du Préfet du Morbihan. Ce projet concourt à l'objectif figurant dans le PLU et porté par la municipalité de reconquête des espaces agricoles sur la commune.

15- Mise à jour de la cartographie sur les plantes envahissantes et suivi du chantier d'éco pâturage : accueil d'un stagiaire

La commune a réalisé en 2015 une cartographie des espèces invasives sur l'ensemble du territoire communal. Il est prévu une mise à jour de cette cartographie ainsi que le suivi des chantiers : d'éco pâturage mis en place par la commune sur la renouée du Japon d'arrachage de baccharis en

arrière dune dans le cadre du contrat Natura 2000. Il est proposé au conseil municipal de recourir, pendant trois mois, à l'emploi d'un stagiaire, issu de la formation BTS Gestion de la Protection de la Nature du Lycée agricole de Vendôme.

16- Diagnostic de contrôle de conformité des raccordements aux réseaux eaux pluviales et eaux usées

17- Adhésion au dispositif « tickets restaurant »

18- Adhésion à l'association BRUDED (Bretagne Rurale et Rurbaine pour un Développement Durable)

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2017

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 mars 2017

2- Décisions prises par monsieur le Maire sur délégation du conseil municipal depuis le 23 mars 2017

3- Approbation de l'avant-projet du bureau du port et demande de subvention

Validation de l'avant-projet définitif
Le conseil municipal valide l'avant-projet définitif et autorise M. Le Maire à déposer la demande de permis de construire.

Le projet de réhabilitation et d'extension du bureau du port peut bénéficier d'une subvention exceptionnelle « Fond de Soutien à l'Investissement Public Local » (FSIPL) au titre de l'année 2017.

4- Opération d'aménagement du centre-bourg : choix du promoteur dans le cadre de la cession des terrains communaux

Deux propositions ont été déposées : une par ESPACIL (lots n°2 et n°3) et l'autre conjointement par GIBOIRE (lot n°2) et AIGUILLON (bailleur social) (lot n°3).

La majorité des membres du COPil Le Bot s'est prononcée en faveur de la proposition d'Espacil.

Le Conseil municipal, par 16 voix Pour et 3 Abstentions (D. Diénis, V. Le Gallic, B. Maillard), suit le choix du COPIL en retenant la proposition d'Espacil.

Il autorise M. Le Maire à signer un compromis de vente avec ce promoteur et à engager la phase d'affinement du projet.

5- Cession de terrain communal chemin du Rano : annulation du droit de superficie

6-Recours de M. Biton contre le permis de construire délivré à M. et Mme Roux chemin de l'Étang : autorisation donnée à M. le Maire d'ester en justice

7-Convention avec la Chambre d'Agriculture dans le cadre de l'installation de porteurs de projet dans le secteur de l'EPF

L'établissement public foncier intervient pour le compte de la commune pour l'acquisition de plus de 6 hectares dans un secteur agricole.

Actuellement, la commune a reçu 6 projets. La commune souhaite se faire accompagner par la chambre d'agriculture. Il est proposé de signer une convention avec cet organisme afin de garantir une sécurité et une pérennité dans l'action engagée par la municipalité.

Le conseil municipal, par 18 voix Pour et 1 voix Contre (V. Le Gallic), donne son accord et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles dans leur intégralité sur les panneaux d'affichage de la commune et accessibles sur le site internet :

<http://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/sinformer/comptes-rendus-des-conseils-municipaux>

Le point sur les travaux de la zone Le Bot

Les travaux sont interrompus pour la saison estivale. Les entreprises les poursuivront à la rentrée 2017 (première phase sur le long du chemin J.B Le Bot, viabilisation des lots n°2 et n°3, aménagement de la zone humide...).

Qu'en est-il des lots n°2 et n°3?

Suite à l'appel à concurrence, la société Espacil a été retenue pour réaliser les constructions sur le lot n°2 (ancien terrain de football) et lot n°3 (ancien centre technique municipal). Le cabinet d'architecture GUIOLET- BELBEOCH, en charge du projet travaille, actuellement avec le Comité de Pilotage à l'élaboration des plans en vue de déposer les permis de construire à la rentrée 2017. Le Comité Consultatif a également été sollicité à plusieurs reprises sur ce projet.

① – Mi Avril 2017: Travaux de terrassement de la voie d'accès en raccordement à la départementale 198 (route de l'ancienne gare).

② & ③ - Début mai 2017: L'entreprise Colas poursuit les travaux : les enrobés sont réalisés sur la voie de raccordement ainsi que sur le parking Nord.

④ -Mi mai 2017: Les candélabres sont posés par l'entreprise INEO.

⑤- Fin mai 2017: Marquages au sol pour matérialiser les places de stationnements. Tout est prêt ! La nouvelle voie est ouverte et les parkings sont utilisables.

mis de construire à la rentrée 2017. Le Comité Consultatif a également été sollicité à plusieurs reprises sur ce projet.



Jocelyne TEURNIER - LECLERC, Adjointe

Vous aimez jardiner ?



La municipalité propose à tous les Gildaisiens de participer à l'embellissement de notre commune dans un mouvement citoyen. Vous y rencontrerez d'autres personnes partageant votre goût du jardinage et vous pourrez vous associer à une action au service de la collectivité sur le principe qu'"ENSEMBLE TOUT EST RÉALISABLE".

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter par courriel : florence@saint-gildas-de-rhuys.fr en précisant : nom, prénom, adresse postale, n° de téléphone, adresse courriel, résident à l'année : oui / non ou période où vous êtes sur Saint-Gildas : vos idées / envies / suggestions etc.

Même quand il pleut, les réserves en eau restent **FRAGILES** dans le Morbihan

Au 28 juin 2017, 80 % des réserves souterraines du Morbihan présentent des niveaux inférieurs aux « normales » saisonnières et sont en baisse tout comme le débit des cours d'eau. La situation n'ayant pas été améliorée par les faibles pluies, il est nécessaire que les usagers dits « domestiques » adoptent également une attitude citoyenne et responsable et réduisent leur consommation en eau potable non indispensable.

Soignons tous citoyens, économisons l'eau

ECONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

A LA MAISON

- Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides
- Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette
- Prférez les **douches** aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau
- Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau. Une étiquette d'eau économique consomme 2x moins d'eau
- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes
- La chasse aux fuites**
Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur
- 20%** Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m³ par an**

AU JARDIN

- 1 binage = 2 arrosages
- Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
- Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage
- Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...
- Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique
- Recueillez l'eau de pluie pour arroser
- Faites plutôt 2-3 arrosages colorés par semaine que des petits arrosages quotidiens
- Tenez compte de la pluie tombée ou tombée
- N'arrosez pas les pelouses qui n'ont pas très bien eu leur retour des pluies

Période de faible pluviosité depuis le début de l'année dans le Morbihan

MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER DANS LE MORBIHAN

Interdiction de laver les véhicules particuliers
sauf laver les voitures hors stations professionnelles, équipes de système à haute pression ou de recyclage

Interdiction d'arroser les pelouses et massifs entre 8h et 20h

Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées...
sauf lorsque le remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs, sauf lors de la première mise en service pour réception de travaux

Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les golfs... entre 8h et 20h

Interdiction de nettoyer les façades et toitures
sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression

Interdiction de lavage et rinçage des navires de plaisance
sauf pour le cadrage dans les zones appropriées

Interdiction de l'irrigation agricole entre 11h et 18h
sauf dérogations consultez l'arrêté sur www.morbihan.gouv.fr

Fermeture des fontaines publiques
qui ne disposent pas d'un circuit fermé pour l'eau

Adoptons les gestes éco-citoyens

Retrouvez l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'Etat du Morbihan www.morbihan.gouv.fr

www.morbihan.gouv.fr
[Facebook](https://www.facebook.com/morbihan)
[Twitter](https://twitter.com/morbihan)

La Maison de l'enfance

ATELIERS ARTS PLASTIQUES

Une fois par mois, de novembre à mai, les enfants ont pu participer à des ateliers arts plastiques proposés par Peggy Daniel (plasticienne).

Deux projets ont été développés avec les enfants :
 Pour les 18 mois/3 ans : projet autour de la peinture végétale avec utilisation d'aliments du quotidien (salade, épices, thé, café, chou et argile) pour peindre sur différents supports.
 Pour les 3/4 ans : création collective d'un arbre avec ses feuilles, des nids et ses petits habitants grâce à différents matériaux.

L'exposition de leurs travaux et la diffusion d'un film sur les différentes séances ont été présentées aux familles le jour de la kermesse de l'école et de la maison de l'enfance.



SORTIE FERME

Le 14 mars, le Jardin d'Enfants est allé visiter une ferme à Saint-Armel. Ce fut l'occasion pour les enfants de côtoyer des chèvres, des vaches, des cochons et des poules ; des rencontres qu'ils ont beaucoup appréciées.

SORTIE ABBAYE et PLAGE

Pour fêter la fin de l'année scolaire, le Jardin d'Enfants et l'école ont pu participer à un pique-nique à l'abbaye le lundi 3 juillet et faire une sortie à la plage le jeudi 6 juillet.

ACCUEIL PENDANT LES VACANCES

Du 10 juillet au 4 août, le Jardin d'Enfants accueillera les enfants de 2 à 6 ans

La crèche restera ouverte toute la saison estivale et pourra garder les enfants de 3 mois à 4 ans du 7 au 31 août.

L'équipe éducative proposera des activités en extérieur comme une cueillette de fraises, une ferme pédagogique, une promenade en train à Port Navalo, une animation autour du poney, structures de jeux de St Gildas....



Parcours du Coeur

Une quarantaine de personnes est venue soutenir l'action de la Fédération Française de cardiologie le samedi 29 avril 2017.

La commission sociale aidée par quelques associations avaient proposé des randonnées pédestres, à vélo, en courant. Une collation récompensait les participants en fin de matinée ainsi qu'une samba. L'Établissement Français du Sang tenait un stand d'information.



SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

Ce service est un complément idéal à l'aide ménagère pour faciliter un prompt retour à domicile après une hospitalisation ou pour l'éviter. Il permet de retarder l'admission en section de cure médicale ou en établissement de long séjour.

Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans. Tous les frais sont pris en charge par le régime d'assurance maladie dont elles relèvent.

Les soins sont dispensés par du personnel infirmier et aide-soignant. Vous aurez plus de renseignements en contactant le bureau de Surzur au 02 97 42 13 17.

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (EFS)

Nous connaissons tous les besoins en don du sang, mais connaissez-vous le don de plasma ?

Le plasma est utilisé pour les transfusions directes ou pour des médicaments. En donnant votre plasma, vous aidez de nombreux malades qui souffrent d'hémorragies importantes, de troubles de la coagulation ou de déficits immunitaires graves.

Tous les donneurs (jusqu'à 65 ans) peuvent le faire. Ceux du groupe AB sont très recherchés car ils sont « donneurs universels » de plasma.

L'EFS a besoin de nous tous pour sauver nos vies. Prenez rendez-vous au 02 97 67 53 00.

Résidence Armor



Tous les vendredis après-midi, Stéphanie Boursier conduit un groupe de résidentes en ballade.

Ecole

Au printemps, les élèves ont participé à une action solidaire invités par l'UGSEL pour soutenir l'AOPA (Association onco plein air). L'association propose des activités extrahospitalières aux enfants, adolescents et jeunes adultes malades du cancer ou de la leucémie. Pour conclure cette action, les élèves ont marché environ 5 km dans la commune. Les élèves ont reversé 407 € à l'association.

A la fin du mois de mars, toute l'école s'est mobilisée pour animer les Portes Ouvertes. Les élèves ont passé la matinée à cuisiner pour recevoir leurs parents. Ils avaient également préparé un affichage de photos où ils répondaient individuellement à la question : « Notre école pour nous, c'est... ». Les familles ont pu voir à travers les panneaux réalisés, les nombreuses activités menées à l'école.

Au retour des vacances de Pâques, petits et grands ont participé à une chasse à l'œuf. Si les plus petits (de la maternelle au CE1) ont cherché dans l'enceinte de l'école, les élèves de CE2, CM1 CM2 sont allés autour de la maison de l'enfance pour exercer



Parcours du Cœur scolaire

leurs talents d'observateurs.

Puis tous les élèves et les professeurs ont répondu à l'invitation de la Fédération Française de Cardiologie pour l'action "Parcours du Cœur" organisée par Maryse Abela. Les élèves ont parcouru 1,7 km en courant ou en marchant pour rallier la plage des GohVelins encouragés par les bénévoles qui faisaient la sécurité.

Lors de la rencontre sportive des élèves à partir de 3 ans, organisée à l'école Sainte Anne de Sarzeau, chaque petit gildasien a pu montrer son habileté au lancer, balle au pied ou pour grimper dans un arbre.

Les CM1-CM2 de l'école ont participé à un tournoi de handball organisé par le club de Sarzeau. Pendant les temps de repos, plusieurs ateliers étaient ouverts. Les volontaires (très nombreux) ont pu déguster des fruits frais au stand alimentation et les plus motivés sont allés apprendre des pas de danse en prévision d'un flash mob final.

Les élèves de GS-CP-CE1 se sont jetés à l'eau à la piscine Blue Shark. Avec Kévin, ils ont bénéficié de 8 séances pour apprendre à se déplacer dans l'eau sous le regard de leurs professeurs.

Les élèves de CP-CE1 et CE2 ont participé à une randonnée pédestre organisée entre les écoles du réseau en collaboration avec l'association "Le promeneur de Rhuys". Ils ont parcouru un peu plus de 9km sur la commune de Sarzeau pour finir par un pique-nique derrière le cimetière.

Le 13 juin, les élèves de CM1-CM2 ont participé à un rassemblement avec l'école St Anne et le collège St Marie de Sarzeau. Les 4ème A du collège étaient en charge de l'accueil et de l'organisation d'une course solidaire. L'une des équipes des garçons de CM2 a arraché la deuxième place au terme d'une belle course. La matinée s'est conclue avec un pique-nique en commun.



Kermesse du 25 juin 2017

Point sur les travaux de la Commune

ENFOUISSEMENT DES LIGNES

L'enfouissement des lignes ERDF et TELECOM s'est terminé comme prévu avant la saison estivale. La mise en service d'une partie du réseau ERDF est déjà en fonction. Les poteaux sont en partie enlevés, les derniers seront supprimés après la saison. Les réseaux restants en fils dénudés seront pris en charge prioritairement à 100% par le syndicat d'électrification.

EAUX PLUVIALES

750 m linéaire de curage de fossés ont été effectués. Ces travaux reprendront après la période estivale.

ASSAINISSEMENT

Amélioration du réseau d'assainissement par le SIAEP (syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable) sur les sites de Poulgor et de la mairie

Ces travaux concernent le renforcement et la sécurisation des postes de refoulement. Pour la réalisation, il a été utilisé des matériaux tels que le grès (et le polythène)

Des bâches de stockage sécurisent les installations en cas de disfonctionnement.

Le SIAEP reprendra ses travaux de réhabilitation sur la Villeneuve après la rentrée.

QUELQUES TRAVAUX DE VOIRIE :

La réfection de la voirie du village de Kergoff ainsi que des chemins de la Grande Vigne et de Prat er Mener a été réalisée au printemps.

Deux ralentisseurs ont été mis en place à Kersaux pour réduire la vitesse des véhicules venant de Kerguillehuic (Sarzeau).

Des aménagements d'accès à une nouvelle table d'orientation au Rohu et un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite à la pointe du Grand Mont furent effectués.

Des sanitaires fixes ont été installés au Rohu et sur le grand parking du Gohvelin.

Le giratoire au carrefour Kernolivés /Goahssiny/Les Iliens a été modifié pour améliorer la fluidité de la circulation et sécuriser les piétons.

LE PORT

L'ouverture s'est effectuée le 15 avril avec un aménagement des horaires du gardien en fonction des marées. Les travaux d'extension du bureau du port avec des sanitaires commenceront après la saison pour une ouverture l'an prochain.



*Les sanitaires publics
parking de la plage du Gohvelin*



Assainissement Mairie



Assainissement Poulgor

Gravelot à collier interrompu, SOS espèce en danger !

Le 18 mai dernier s'est tenue, en mairie, une réunion relative à cette espèce fréquentant notre littoral.

Frédéric Pinel, adjoint à l'environnement accueillait Margot Tharan, Service civique en charge du suivi de l'espèce, David Lédan, chargé de mission biodiversité et Thomas Cosson, chargé de mission Natura 2000 au PNR pour faire le point à propos de l'espèce autour du Golfe du Morbihan. Cette réunion a aussi été suivie par Christine Adolphe adjointe à la mairie d'Arzon et de Carine Le Pimpec en charge de l'environnement à la mairie de Sarzeau.

Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) est un petit oiseau nicheur rare et menacé de nos côtes qui en raison de ses couleurs ternes le font passer inaperçu sur les plages où il nidifie.

Un peu moins de 400 couples s'installent chaque printemps sur les plages du Morbihan. Ce chiffre représente près de 40% de l'effectif breton.

Son environnement est gravement mis en danger par la forte fréquentation des plages, le nettoyage mécanique de celles-ci, les activités nautiques et de loisirs mais aussi la présence de chiens sur la côte qui dérangent et menacent les femelles et les poussins.

Depuis 2011, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan effectue en partenariat avec les mairies des communes littorales, un recensement régulier, des adultes, des couples, des nids et suit l'évolution des couvées.

Les poussins sont recensés, notamment pour mieux connaître le taux de réussite des couvées et le nombre de poussins ayant pris leur envol, chaque saison. Afin de faciliter ce dénombrement, 29 oiseaux ont été bagués, en

2015 et en 2016. Ces bagues de couleur, formant un code unique, facilitent le suivi des oiseaux et permet de mieux comprendre leurs déplacements et leurs exigences écologiques. Ce programme de recherche permettra de mieux impulser les mesures de protection dont l'espèce pourrait bénéficier localement.

À l'échelle de la région Bretagne, deux recensements régionaux coordonnés permettent chaque année d'appréhender la chute des effectifs et les menaces qui pèsent sur l'espèce.

En 2017, pour sauvegarder l'espèce, la commune de St Gildas de Rhuy s'engage à :

- une sensibilisation des acteurs du nettoyage des plages. Les saisonniers seront formés en partenariat avec Golfe du Morbihan Vannes Agglo et le Parc naturel Régional
- une sensibilisation du public fréquentant nos plages ;
- la mise en place d'animations sur site avec édition de supports pédagogiques (autocollants, fiches thématiques, jeux...) ;
- un développement des actions de sensibilisation des usagers dans les campings, les offices de tourisme, les clubs nautiques.

Trois consignes à respecter impérativement :

- ne laissez pas votre chien divaguer sur les plages et respectez les interdictions et arrêtes pris par les mairies ;
- restez sur les cheminements existants et aménagés ;
- ne stationnez pas à proximité des nids balisés, mis en défends pour leur protection.



Natura 2000



Les deux contrats Natura 2000 (plantes invasives et aménagement de la dune du Gohvelin) sont enfin rentrés en phase opérationnelle. Des ganivelles seront posées sur un grand linéaire de dunes et du bi-fil sera posé pour cet été au niveau du Rohu. A l'automne, un arrachage de gros pieds de Baccharis est prévu avec deux chevaux de trait.

Le secteur du Gohvelin fait partie du « site Natura 2000 Golfe du Morbihan, Côte Ouest de Rhuys ». Ce site intègre le réseau européen Natura 2000 par le biais du dispositif ZSC (Zone Spéciale de Conservation, habitats-faune-flore). L'opérateur étant le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Le réseau Natura 2000 est un outil européen de protection de l'environnement. Il est constitué d'une multitude de sites répartis sur l'ensemble du territoire européen. L'objectif de ce programme est de protéger les espèces animales et végétales en déclin, ainsi que les milieux naturels remarquables fragiles, tout en valorisant les espaces concernés. La réflexion a été menée à l'échelle de l'Union Européenne afin d'avoir une vision la plus exhaustive possible des aires de répartition de chaque espèce et de prendre en considération les déplacements des animaux migrateurs.

Fête de la musique

Le 17 juin dernier a eu lieu la « fête de la musique » à St Gildas de Rhuys. Depuis 7 ans, en effet, cet événement se déroule dans une commune différente (Sarzeau, St Gildas, St Armel, Le Tour du Parc et Arzon).

Cette année, sous un soleil radieux, trois espaces étaient investis pour l'occasion : les Jardins de Keruzen avec principalement le Conservatoire, le Jardin des sœurs avec une scène associative dans un cadre bucolique et la place Mgr Ropert avec une scène plus Rock.

Les concerts se sont enchaînés de 17h à 2h du matin :

Suite à l'inventaire des habitats naturels d'importance communautaire et des espèces végétales et animales menacées sur son territoire, l'Union Européenne s'est dotée de deux directives pour préserver ce patrimoine naturel :

- La directive du 2 avril 1979, dite « directive oiseaux » avec la désignation par les Etats de Zones de Protection Spéciales (ZPS) pour protéger les habitats nécessaires à la reproduction et à la survie d'espèces d'oiseaux menacées à l'échelle européenne.

- La directive du 21 mai 1992, dite « directive Habitats, faune, flore » qui a pour objet la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvage. Elle prévoit la création d'un réseau écologique européen de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

De plus, depuis 2008, les Etats membres de l'Union Européenne se sont engagés à compléter le réseau Natura 2000 terrestre par la désignation de sites Natura 2000 en mer.

Pour chaque site Natura 2000, les données essentielles sont compilées dans un Document d'Objectif (DOCOB). En plus d'un état des lieux précis des données environnementales et du contexte socio-économique, ce rapport présente les objectifs de gestion à atteindre, décrit les actions envisageables et les moyens disponibles pour les mettre en œuvre.

C'est dans ce cadre réglementaire que les deux contrats Natura 2000 ont été mis en œuvre sur St Gildas de Rhuys et seront suivis dans le temps.

danses irlandaises, chants de marins, blues, Rock, Ska, danses africaines, bagad, danses bretonnes, musiques alternatives, piano, tango, harpe, violon, danse classique, jazz, saxophone, mixage, chanson française ... Il y en avait pour tous les goûts !!!

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis ce rendez-vous et les sœurs de la Charité St Louis qui ont autorisés de tirer le feu d'artifice musical derrière l'Abbatiale pour notre plus grand bonheur.

Rendez-vous l'année prochaine à St Armel !

Fête de la musique



En Juillet

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
19 juillet 17h	Mairie	Marché bio Concert Bouaissi Roots	Place Mgr Ropert
19 juillet	Les Filets Verts	Tournoi de Ping Pong	Salle Kercaradec
20 juillet 14h30	St Gildas Loisirs et Sport	Atelier vacances	Petite salle Kercaradec
20 juillet 20h30	Rond de St Gildas	Initiation danses bretonnes	Parking salle Kercaradec
21 juillet 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
21 juillet 21h	Les Amis de l'Abbatiale	Les Embruns Choeur et orchestre	Abbatiale
22 juillet 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
22 juillet	AUPM	Vide bateau - vide grenier	Port aux Moines
24 juillet 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
24 juillet 20h45		Conférence "Dépression et spiritualité"	Abbaye de Rhuys
24 et 25 juillet	Les Amis de l'Abbatiale	Musique Non Stop	Abbatiale
26 juillet 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
26 juillet 17h	Mairie	Marché bio Concert jazz four	Place Mgr Ropert
27 juillet 20h30	Rond de St Gildas	Initiation danses bretonnes	Parking salle kercaradec
28 juillet 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Petite salle Kercaradec
28 juillet 21h	Les Amis de l'Abbatiale	Le Gall Orgue et Trompette	Abbatiale
28 juillet 13h30	Ligue de Bretagne	Tournoi de Foot	Abbatiale
29 juillet 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de yoga	Salle Kercaradec
31 juillet 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de yoga	Salle Kercaradec
31 juillet 20h45		Conférence "Pour comprendre l'Islam une approche spirituelle"	Keruzen 2

En Août

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
Pendant les vacances	Tennis Club	Cours et stage de tennis enfants et adultes. Animations diverses	Tennis Club
Début Août	Tennis Club	Tournoi Jeunes, Femmes et Adultes	Tennis Club
2 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
2 août 17h	Mairie	Marché bio Concert Strange o clock	Place Mgr Ropert
3 août 14h30	St Gildas Loisirs et Sport	Atelier vacances	Petite salle Kercaradec
3 août 20h30	Rond de St Gildas	Initiation danses bretonnes	Parking salle Kercaradec
3 août 21h	Les Amis de l'Abbatiale	Trio Megma Voix	Abbatiale
4 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de yoga	Salle Kercaradec
5 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de yoga	Salle Kercaradec
6 août	Les Amis de la saline	Pétanque et Moules Frites	La Saline
7 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
7 août 20h45		Spectacle "Charles de Foucauld" frère universel	Abbaye de Rhuys
8 août 21h	Les Amis de l'Abbatiale	Renard Orgue et voix	Abbatiale
9 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
9 août	Les filets verts	Tournoi de ping pong	Salle Kercaradec
9 août 17h	Mairie	Marché bio Concert la petite semaine	Place Mgr Ropert
9 août 15h	Bicyrhuys	Bourse aux vélos	Parking Médiathèque
7 au 13 août	Mairie - Cercle Celtique St Gildas	Expositions Mariages Bretons	Salle Keruzen 2

En Août (suite)

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
10 août 20h30	Rond de St Gildas	Initiation danses bretonnes	Parking salle Kercaradec
11 août		Concours de boules carrées	
du 11 au 16 août 8h-11h	Association Bhaskara	Stage de Yoga	Salle Kercaradec
12 août 13h	Mairie	Fêtes Celtiques	Village
14 août 20h45		Concert/Lecture "Paroles d'amour à Tibhirine"	Abbaye de Rhuys
15 août	Les amis de la saline	Vide grenier	Parking salle Kercaradec
16 août 17h	Mairie	Marché bio la wild family	Place Mgr Ropert
17 août 14h30	St Gildas Loisirs et Sport	Atelier vacances	Petite salle Kercaradec
17 août 20h30	Rond de St Gildas	Initiation danses bretonnes	Parking salle Kercaradec
18 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
18 août	Les Amis de l'abbatiale	M. Cros Orgue, voix, flûte, théorbe	Abbatiale
19 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
19 août 15h	Mairie	Ton Bourg Battant	Village
21 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	salle kercaradec
22 août 21h	Les Amis de l'Abbatiale	J.P. Maudet Orgue	Abbatiale
23 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
23 août 17h	Mairie	Marché Bio Concert Dockabilly's	Place Mgr Ropert
24 août 20h30	Rond de St Gildas	Initiation danses bretonnes	Parking salle Kercaradec
25 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
25 août 21h	Les Amis de l'Abbatiale	La barque de Caron Violoncelles et théorbe	Abbatiale
26 août 9h-11h	Association Bhaskara	Cours de Yoga	Salle Kercaradec
28 au 1 ^{er} septembre	Ateliers créatifs	Stage Fauteuils	Petite salle Kercaradec
30 août 17h	Mairie	Marché bio Concert Faab	Place Mgr Ropert
31 août 20h30	Rond de St Gildas	Initiation danses bretonnes	Parking salle Kercaradec

En Septembre

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
9 septembre	Mairie	Forum des Associations	Salle Kercaradec
9 septembre	Les Amis de la Saline	Méchoui	La Saline
17 septembre	Vélo Sport de Rhuys	Tour de Rhuys	Village
du 30 sept au 1 ^{er} octobre	Scrabble de Rhuys	Festival de Scrabble	Salle Kercaradec

En Octobre

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
Pendant les vacances	Tennis club	Cours et stage de Tennis enfants et adultes	Tennis Club
6 octobre	Semaine Bleue	Thé dansant	Salle Kercaradec
8 octobre	FNACA	Repas	Salle Kercaradec
17 octobre	Cercle Amical	Tournoi de Belote	Salle Kercaradec
21 octobre	Cercle Amical	Tournoi de Tarot	Salle Kercaradec
du 23 au 27 octobre	Ateliers Créatifs	Stage Fauteuils	Petite salle Kercaradec
25 octobre 21h	Les Amis de l'Abbatiale	Natacha Trianou "Le violon virtuose"	Abbatiale
29 octobre	Les Amis de l'Abbatiale	Axis Trio d'hommes	Abbatiale

La semaine du Golfe

Avec ses 11 kilomètres sur la baie de Quiberon, et son kilomètre sur le Golfe du Morbihan, Saint Gildas de Rhuys fait partie des 17 communes associées à la semaine du Golfe.

Pour sa seconde participation, la commune a attiré du 18 au 28 mai, de nombreux visiteurs avant la saison estivale et sous un soleil radieux.

Aimé Kergueris, président de l'association de la semaine du Golfe, a rappelé l'importance de « montrer la richesse de notre patrimoine maritime aux jeunes générations », lors de l'inauguration des expositions organisées par la municipalité aux Jardins de Keruzen.

L'invité d'honneur, Pierre Raffin-Caboisse, navigateur, aquarelliste, écrivain et sociétaire des Artistes français présentait sa collection, conçue spécialement pour cet événement dont le thème portait sur les grands voiliers de travail. Le public a pu également découvrir les œuvres de Bernadette Mauro, sculptrice utilisant la technique du raku, Jacky Athimon, Christian Pendolio et Jean-Yves Mazeas, maquettistes de bateaux.

Dans les ateliers, Marc Porrini a fait découvrir « L'Art du Gyokaku » qui consiste à prendre l'empreinte d'un poisson sur un support souple et Frédérique Mercier ses sculptures sur os de seiche.

Les marins de Saint-Gildas et leurs navires ont également été mis à l'honneur.

Grâce au prêt de photos, récits, correspondances, documents et objets, le public a pu découvrir les souvenirs de 26 familles gildasiennes tournées depuis de nombreux siècles vers la mer.

Le club philatélique de Rhuys a exposé une superbe collection sur le thème des bateaux et des phares.

De nombreuses animations ont également été proposées pendant ce long week end de l'Ascension.

Après les démonstrations de danses irlandaises et country, sur la place Monseigneur Ropert, les spectateurs ont pu assister à l'apéro concert proposé par Jazz en Rhuys, et écouter les chants de marins des Bourlingueurs depuis les terrasses des cafés bien remplies ou du stand de la buvette tenu par les bénévoles de l'association des parents d'élèves.

La soirée s'est terminée avec la projection du film "Béton désarmé" de Jean Pierre Le Bihan.

Le lendemain, la fête continuait au Rohu, avec un banc d'huitres ouvert à tous au profit de la SNSM. 300 assiettes d'huitres ont pu être dégustées. Les équipages du « père Daniel » et de « Mona », des Vieilles Voiles de Rhuys ont accosté pour l'occasion.

Côté mer, on pouvait admirer les voiliers de travail au large de la baie d'Abraham.

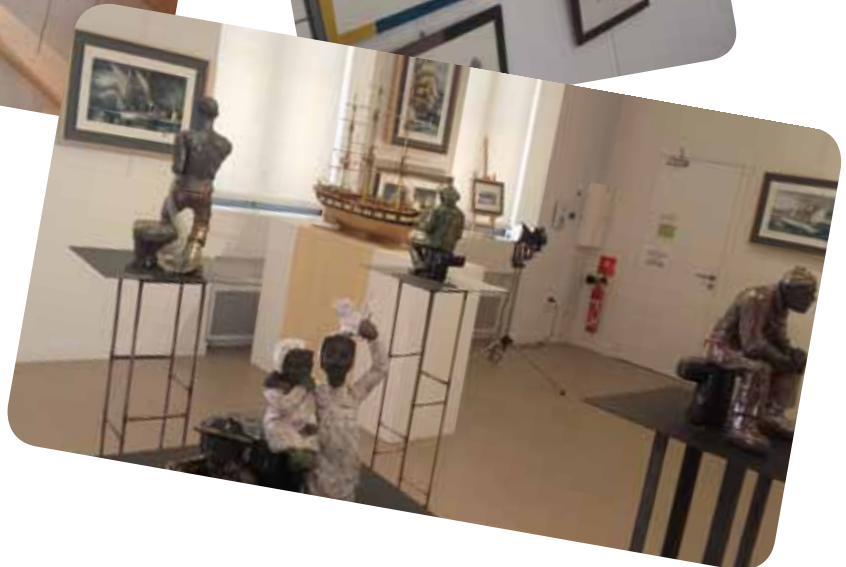
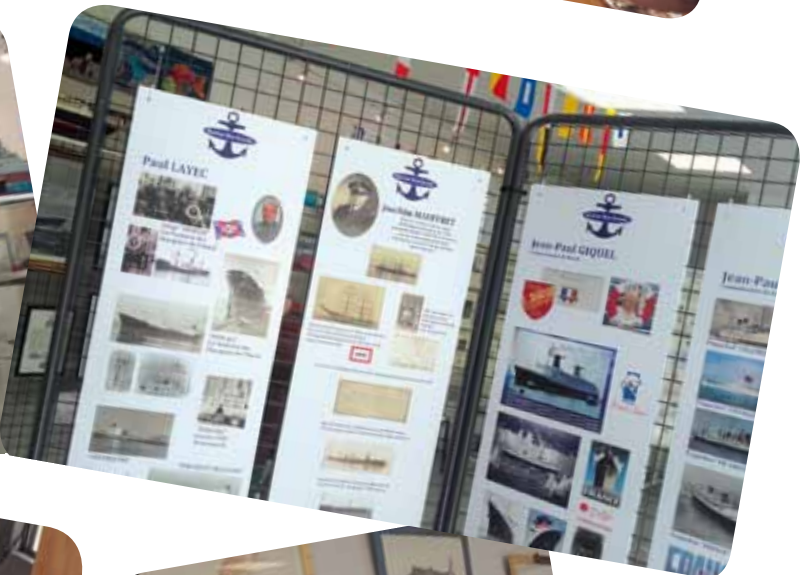
Certains ont pu faire leur baptême de plongée offert et encadré par l'association Subaquatique de Rhuys.

L'exposition photos, L'oiseau sentinelle du Littoral (Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et association Grains de sable), au chevet de l'Abbatiale, reste visible pendant tout l'été.





Espace Keruzen



Camping

Le camping municipal du Kerver, deux étoiles, a ouvert ses portes le 1er mai. Il a une capacité de 128 emplacements dont 4 sont occupés par des tentes aménagées. Il propose deux blocs sanitaires, avec chacun 8 douches et 8 toilettes, dont un rénové dernièrement. Un lave-linge et un sèche-linge sont à la disposition des campeurs. Cet hiver, les cheminements ont été refaits et les installations électriques furent contrôlées et mises aux dernières normes en vigueur. Son emplacement idyllique en bordure de mer attire les estivants qui restent entre 15 jours et 3 semaines sur place. Les observations sur le registre sont élogieuses.

Les gérants proposent des animations durant la saison estivale telles que des soirées musicales, des présentations à thèmes (ex. Aloès Vera, produits de la Presqu'île...) Les enfants peuvent profiter d'une aire de jeux, d'une table de ping-pong et à proximité de l'école de voile du Rohu. Un terrain de boules permet d'organiser des concours.

Une aire de camping-car jouxte le camping avec tout le nécessaire pour vidanger et s'approvisionner en eau moyennant 7,90 € (pour 2 personnes, taxe de séjour comprise) pour 24h (un ticket est à apposer sur le pare-brise).



Exposition Yvon et Jacotte Mauffret

En avril dernier a eu lieu à l'Espace culturel Keruzen, l'exposition « Yvon et Jacotte » organisée par l'association « Les amis d'Yvon Mauffret ».

Ce couple d'artistes très attachés à la presqu'île a vécu de longues années à Saint Gildas.

Il nous ont laissé de nombreuses œuvres : peintures, croquis, dessins, romans, bandes dessinées et poèmes, sans oublier les très célèbres « Presqu'île » et « chronique d'une Presqu'île » écrites par Yvon Mauffret.

Cette exposition, forte de son succès, sera à nouveau présentée cet été du 31 juillet au 6 août à l'espace Keruzen.



Patchwork de Dorothee Hermant

L'association « les Ateliers créatifs »...

A exposé le travail de Patchwork de ses 54 adhérentes. Les styles les plus divers étaient représentés soit un magnifique travail de quatre années.



Exposition de Patchwork



Patchwork pour la Semaine du Golfe



cérémonie du 8 mai 2017
remise de décoration à Jean-Claude Péron



Les z'artmateurs à la semaine du Golfe



les enfants aux TAP : Philatélie



Feu d'artifice de la fête de la musique [21]



"Presqu'île 2 roues"
avec vélo / théâtre / voiture -
Bicyrhuys et les Zartmateurs (4 juin)

Exposition - vente annuelle
des ateliers manuels du Cercle Amical
(2 juillet)



l' Accueil
des saisonniers (10 juillet)

*Betty Maillard, Dominique Diénis,
élues de Saint Gildas de Rhuys Avenir*

Nouvelle intercommunalité : une chance pour Saint Gildas de Rhuys ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a obligé les communes de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys (CCPR) à adhérer à la nouvelle intercommunalité « Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération » (GMVA). La CCPR a donc cessé toute activité significative.

D'une communauté de 14 000 habitants permanents, nous sommes passés à un ensemble de 200 000 personnes. De 4 représentants de Saint Gildas de Rhuys au Conseil communautaire de la Presqu'île de Rhuys, seul notre maire nous représente parmi les 90 conseillers communautaires de GMVA, dont 27 pour la ville de Vannes...

De nombreuses compétences obligatoires ont donc glissé de la Presqu'île vers GMVA. Nous en rappellerons deux qui rythment notre vie, le développement et les atouts naturels de notre commune : vie économique et tourisme. Au moment où notre commune met en œuvre un plan important de construction de logements dont le succès sera lié à ces compétences, n'avons-nous pas à craindre que les décisions nous échappent ?

La CCPR a apporté dans la corbeille le projet de quartier d'activités artisanales et artistiques prévu route de Sarzeau. C'est désormais GMVA qui, apportant le financement, orientera les décisions économiques concernant son développement. Ce développement est soumis à la cohérence entre projet et volonté des décideurs. Par exemple, comment positionner Saint Gildas de Rhuys en matière de nouvelles technologies, arrivée rapide de la fibre optique notamment ?



La Presqu'île de Rhuys apporte une contribution importante à l'agglomération nouvelle, riche de milliers d'entreprises, de son université, de sa capacité d'innovation, de son Parc naturel régional, autant d'atouts dont nous devons profiter.

La nouvelle intercommunalité peut faire craindre plus que jamais le « chacun pour soi » plutôt que la complémentarité des communes...


Seul représentant, notre maire devra redoubler d'efforts pour qu'il puisse se faire entendre et trouver les appuis nécessaires. Nous voulons croire au développement de notre commune. Nous soutiendrons tous projets pertinents allant dans ce sens.

Betty Maillard et Dominique Diénis




SAISON ESTIVALE 2017

Bien se déplacer à vélo à Saint-Gildas-de-Rhuys



Rappel des équipements obligatoires

Attention : le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans



Catadioptres orange sur les côtés et les pédales
En italique : les équipements non obligatoires mais fortement conseillés

N'oubliez pas que certains itinéraires, (notamment le plan vélo) sont partagés avec les piétons et les chevaux.

Ne transportez pas de passagers sauf sur un siège fixé au vélo. Si le passager a moins de 5 ans, ce siège doit être muni d'un repose-pieds et de courroies d'attache.

En cas d'intempéries, augmentez vos distances de sécurité et soyez prudents lorsqu'un véhicule vous double.

Si vous roulez en groupe, roulez deux à deux de front ou en file indienne. Si votre groupe compte plus de 10 personnes, scindez-le.

Les 4 règles d'or du cycliste...

- 1 Je ne circule pas sur les trottoirs**
Il est interdit à un cycliste de rouler sur un trottoir sous peine de se voir infliger une amende de 90 €. Seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés. Si la situation l'oblige, préférez donc descendre de votre vélo !
- 2 J'avertis ma présence**
La sonnette est un équipement obligatoire. Dans l'intérêt de tous, un petit « dring » vaut mieux qu'un gros « crac » !
- 3 Je suis visible**
Les éclairages avant et arrière sont également obligatoires, ainsi que les gilets rétro-réfléchissants la nuit et par temps sombre. Les véhicules ne vous découvriront pas au dernier moment pour vous éviter.
- 4 Je stationne dans un endroit prévu à cet effet**
En arrivant aux abords du centre-bourg surtout les jours de marché et aux entrées des plages, j'utilise les arceaux ou lisses en bois. N'oubliez pas de vous équiper d'un bon antivol.

Saint-Gildas de Rhuys
La presque totalité à vélo au quotidien

ENVIRONNEMENT : RAPPEL CIVIQUE

LE BRUIT, NUISANCE N° 1

Par arrêté préfectoral du 1er décembre 2003, les horaires d'utilisation des appareils de jardin et de bricolage (tondeuses, perceuses, débroussailleuses...) sont fixés comme suit :

- du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-19h30
- le samedi : 9h-12h et 15h-19h
- dimanche et jours fériés : 10h-12h (interdiction l'après-midi)

Au-delà du respect de la réglementation, c'est la courtoisie qui doit prévaloir : rien ne remplace les relations de bon voisinage

INTERDICTION DU NUDISME

Par arrêté municipal du 17 juin 1994, la pratique du nudisme est interdite sur l'ensemble des plages et côtes de la commune.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Par arrêté préfectoral, tout brûlage de déchets verts devra faire obligatoirement l'objet d'une déclaration préalable écrite en mairie. Ce formulaire est disponible sur le site de la commune : www.saint-gildas-de-rhuys.fr ou sur demande à la mairie.

RAPPEL :

- Brûlage INTERDIT du 1er juillet au 30 septembre
- Brûlage AUTORISÉ du 1er octobre au 31 octobre, sauf avis défavorable du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

OBLIGATION D'ÉLAGUER ET DE DÉBROUSSAILLER

Lorsque les branches de leurs arbres débordent de leur propriété, les propriétaires sont tenus de les élaguer (Par un arrêté du 30 juin 2010, la Cour de cassation a estimé que tout propriétaire a un « droit imprescriptible » de contraindre son voisin à couper les branches qui dépassent la limite et surplombent la propriété). Les haies débordant sur la voie publique doivent impérativement être élaguées. Les propriétaires et ayants-droits sont tenus d'entretenir leurs terrains et de ne pas les laisser en friche, ceci afin d'éviter la prolifération d'animaux nuisibles et les risques d'incendie en cas de sécheresse.

HYGIÈNE ET RESPECT DES AUTRES

Les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs animaux sur la voie publique. Le policier municipal est autorisé à verbaliser.

DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE HABITAT

- >> Rénovation **énergétique**
- >> **Adaptation** à l'âge ou au handicap
- >> Accession à la **propriété & diagnostics**
- >> Rénovation **sur-mesure**

AIDES MOBILISABLES

- Jusqu'à 2 000 € de l'État*
- Jusqu'à 3 000 € du Conseil départemental
- Jusqu'à 1 800 € selon les Communautés de communes
- Une participation possible des Caisses de retraite

>> des subventions auxquelles s'ajoute le Crédit d'impôt

* Aide plafonné à 80% de 20 000€ HT de travaux

? VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
BESOIN D'UN CONSEIL ?
CONTACTEZ-NOUS



PLUS DE 350 LOGEMENTS ADAPTÉS ET
PLUS DE 600 LOGEMENTS AMÉLIORÉS
EN 2016 SUR LE MORBIHAN

POURQUOI PAS LE VÔTRE ?

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

02 97 40 96 96
accueil56@solihha.fr
SOLIHA-MORBIHAN.FR

Artisan **Tilly** Yves Judith
Menuiserie 02 97 45 15 48
Ebénisterie menuisrietilly@orange.fr

Conseil, Etude et Réalisation :
Agencement, fabrication de tout ordre :
cuisine, bibliothèque, meuble ;
restauration et tout autre travail en
bois à la demande.

Siret 325 934 859 00050

5
POINTS
FIXES

SARZEAU : +33 (0)7 62 76 79 01
SURZUR : +33 (0)6 50 53 80 71
THEIX : +33 (0)2 97 67 90 13
SÉNÉ (POULFANC) : +33 (0)2 97 43 73 49
ARZON : +33(0)2 97 47 57 34
TOURNÉES CAMION : +33 (0)6 68 32 30 00

+ POINTS DE VENTES JUILLET/AOUT :
SAINT-GILDAS, PENVINS, LE LOGEO,
SAINT-JACQUES

Pizza
Rhuys
Depuis 1983

Cuisson
au feu de bois

Produits Locaux
et Bio



www.pizza-rhuys.com

entreprise

SINÉ

MAÇONNERIE - COUVERTURE
Agrandissement - Rénovation

Pierre - Terrasse - Vélux - Gouttière

Z.A de Kersaux - 56370 St-Gildas de Rhuys
Tél/Fax. 02 97 45 29 57 - entreprise.sine@hotmail.fr



PASTELLINE
Tapissier Décorateur

5 chemin des genêts
KERBIBOUL
56370 SARZEAU
Email : crequerf@orange.fr

Tél. 06 21 60 97 79



SEBASTIEN ROBIC
MENUISERIE CHARPENTE

02 97 41 35 34

Fabrication sur mesure

- Menuiserie Alu, Bois, PVC
- Agencement intérieur
- Escaliers, Placards
- Terrasses bois



**Neuf
et
Rénovation**

Crouesty taxis

Véhicules haut de gamme de 1 à 8 passagers
au départ et en provenance de toute la

Presqu'île de Rhuys:

Aéroports - Gares - Excursions...

Transport médical assis agréé par les
différentes caisses d'assurance maladie:

Consultations - Rééducation
Hospitalisations (entrée/sortie)
CPEA - CMP - CMPP...
Radiothérapie - Chimiothérapie...



7j/7
24h/24
Toutes distances

02 97 53 94 06

1 Domaine de la côte - 56730 ST-GILDAS DE RHUYS
crouestytaxis@orange.fr

* Commune de stationnement Arzon



METALLERIE
SERRURERIE

Didier QUINIO
30 ans d'expérience

Activités principales en SUR MESURE:

- Métallerie traditionnelle
- Menuiserie métallique
- Ferronnerie
- Escalier et garde corps
- Dépannage serrurerie
- Soudure acier et inox
- Mobilier métallique



Pour nous contacter:
Fixe : 02 97 53 85 05
Port : 06 03 51 77 73
Mail : metal.quinio@orange.fr
www.metallerie-serrurerie-quinio.com

N° 5 Largueven
56730 Saint Gildas de Rhuys

Electricité Générale
Neuf - Rénovation - Dépannage

Michel LE GALLIC
06 98 38 54 82

imp. du Chêne Vert - Kardouin - 56730 Saint Gildas de Rhuys



Audrey ROUSSEL
Agent Général

Conseil, Audit et Solutions d'Assurances

5 Place de la madeleine

BP 140 • 56004 VANNES CEDEX

Tél. : 02 97 46 18 18 • Fax : 02 97 63 38 34

vannes-arradon@gan.fr

Intermédiaire en opérations de banque

www.orias.fr - N° : 11 060 133

Les Serres du Golfe

• Horticulture • Pépinières

Les artisans du végétal



56730 St Gildas de Rhuys - Tél. 02 97 45 10 62 - Fax 02 97 45 10 63



- Travaux Publics
- Canalisations
- Génie Civil

Z.A. de Kerollaire Nord - B.P 81 - 56370 SARZEAU

Tél. 02 97 41 94 56 - Fax. 02 97 48 09 45

MORIN PEINTURE

• Peinture • Ravalements • Revêtements sols & murs



81, Route du Roh Vras
Z.A. de Kersaux
56730 ST GILDAS de RHUYS

Tél. 02.97.45.24.18
morin.peinture56@orange.fr



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
AUTO CONTROLE DE RHUYS

Parc d'activités de Kerollaire - 2 Impasse de l'île aux oeufs

56370 SARZEAU



02 97 48 09 56



Colas Vannes

Au plus près de vos projets

- Dallage
- Pavage
- Bordures
- Enrobés noirs et de couleurs

COLAS VANNES

16 Rue Outenos - Le Verger
ZI du Prat - BP 310
56008 VANNES Cedex
Tél : 02 97 54 21 60 Fax : 02 97 54 15 22
contact.vannes@colas-co.com



Centre-Ouest

gitem.fr
Achat en ligne 24h/24

image - son
électroménager
multimédia
service après vente
installation antennes

la technologie facile

Image & Son
Électroménager
Multimédia

Gitem
LE TEXIER

Kerollaire - 56370 SARZEAU
Tél. 02 97 41 36 63 - Mail : gitemsarzeau@free.fr

Adresses utiles

www.saint-gildas-de-rhuys.fr

Horaires de La Mairie

Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h, 14 h à 17 h

Samedi : 10 h à 12 h

Service Urbanisme :

ouvert tous les jours du lundi au vendredi :

9h/ 12h - 14h/16h

SAUF le mardi après-midi, le vendredi après-midi et le samedi matin

Tél. 02 97 45 23 15

courriel : contact@saint-gildas-de-rhuys.fr

Bureau d'informations touristiques

Rue Saint Goustan - Tél. 02 97 53 69 69

Courriel : tourisme@rhuys.com

En juillet et août : Du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h - Le dimanche de 10h à 13h

En septembre :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

En octobre : Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Horaires de la Déchèterie

du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h

(le mercredi de 9h30 à 12h seulement en juillet et août)

Fermeture 10 minutes avant l'horaire indiqué

Golfe du Morbihan

Vannes agglomération

Parc d'Innovation Bretagne Sud II -

30 rue Alfred Kastler - CS 70206

56006 Vannes cedex

Tél. 02 97 68 14 24 - courrier@gmvagglo.bzh

Espace culturel L'Hermine

Rue Père JM Coudrain - 56370 Sarzeau

Tél. 02 97 48 29 40

Trésor Public

Rue Paul Helleu - 56370 Sarzeau

Tél. 02 97 41 81 12

Espace Emploi de Rhuys

Zone d'activités de Kerollaire Nord - 56370 Sarzeau

. Espace Emplois - Tél. 02 97 41 33 06

. Néo Emplois - groupe Néo 56 - Tél. 02 97 48 01 68 - contact@neoemplois56.org

. Proxim'Services - ASP Rhuys Muzillac - Tél. 02 97 48 27 62 - proximrhuysmuzillac@orange.fr

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Place Keruzen - Tél. 02 97 63 96 68

stgildas@admr56.com

Permanences : Lundi et jeudi 15h - 17h

Mardi et vendredi 9h - 12h

- **Poste** 36 31
lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30
Fermé le samedi et le dimanche - Rue Saint-Goustan
- **Samu** 15
- **Gendarmerie (Sarzeau)** 17
- **Pompiers** 18
- **Numéro d'urgence pour les secours en mer** 196
(gratuit depuis un poste fixe ou un portable, 7j/7, 24h/24)
- **Poste de secours** 02 97 45 21 34
Plage du Goh-Velin (en été)
- **Bureau du port (du 15 avril au 15 octobre)** 02 97 45 24 20
- **Résidence ARMOR pour personnes âgées**
Rue Laënnec 02 97 45 16 07
- **Transports - Réseau TIM (cars)**
www.lactm.com N° Azur 0810 10 10 56
- **Gare S.N.C.F Vannes** 36 35
- **Infirmières**
Cabinet infirmier :
Mmes Karine Berthe, Catherine Le Moal
Frédérique Relland, Nadine Froger 02 97 45 15 62
3, rue Saint-Goustan
- **Médecins (uniquement sur rendez-vous sauf urgences.)**
Docteur Pierre-Yves Tréguer 02 97 45 26 70
19, chemin J.B. Le Bot
Médecin de garde plate-forme téléphonique 02 97 68 42 42
- **Pharmacie** 02 97 45 29 41
Mme Dominique Kerbellec - rue Saint Goustan
Numéro d'appel pour la pharmacie de garde 32 37
- **Masseurs-kinésithérapeutes**
M. Christophe Perron, Mme Fabienne Cotbreil
et Françoise Arhan 02 97 45 14 19
26, rue du Général de Gaulle
- **Crouesty Taxis**
1 Domaine de la Côte 02 97 53 94 06
- **Maison de l'enfance** 02 97 45 36 35
Chemin du Puits David
jardindenfants.stgildasderhuys@orange.fr
- **Ecole Saint Goustan** 02 97 45 26 06
Accès chemin du Puits David (à côté du SPAR)
ecolesaintgoustan@gmail.com
- **Médiathèque** 02 97 45 31 25
place Mgr Ropert - mediatheque.saint-gildas@ccprhuys.fr
Du lundi au samedi (sauf le jeudi) de 10h à 12h30
Le dimanche de 10h à 12h.
- **La Souris de Rhuys** 02 97 45 37 62
En face de la poste.
Pour les heures d'ouverture se renseigner
Possibilité de connexion Wifi 24h/24 après adhésion